

Image not found or type unknown



responsabilite en cas d'accident

Par **cendrier85**, le **05/10/2011** à **14:22**

bonjour,
pratiquant un sport ou nous ommes nombreuses, les professeurs ont ouvert un deuxieme cours pour desengorger le premier seulemnt celui ci ne convient pas a grand monde et nous nous retrouvons enormement a faire du sport en même temps dans une salle devenue trop petite. en cas d'accident ou de chute qui est reponsable? nous ou l'association? merci d'avance